

☐

I'm not robot


reCAPTCHA

Continue

----- ajouter un commentaire et partager vos pensées avec d'autres lecteurs. Sois le premier. Ajoutez un avis et partagez vos pensées avec d'autres lecteurs. Sois le premier.

La loi malgache est une loi appliquée à Madagascar depuis l'indépendance de la France le 26 juin 1960. Sources correctes Constitution Article détaillé: Constitution de Madagascar. L'article 166 paragraphe 1 stipule que la Cour constitutionnelle suprême déclare le respect constitutionnel des traités, lois, règlements et règlements autonomes. Ainsi, la Constitution est au sommet de la hiérarchie des sources du droit malgache. Les traités relatifs aux traités et accords internationaux sont discutés et ratifiés par le Président de la République. Le paragraphe 3 de l'article 137 stipule que les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, un organe supérieur aux lois, prévus pour chaque accord ou traité, son application par l'autre partie. En vertu de l'article 68, le Parlement adopte la loi. Il se compose de l'Assemblée nationale et du Sénat. L'article 87 stipule que le Parlement promulgue des lois biologiques, conventionnelles et financières. L'article 88 dispose que le droit organique couvre les domaines suivants: règles relatives à l'élection du Président de la République; les procédures de vote relatives à l'élection des députés, aux conditions de sélection, au système d'incompatibilité et de confiscation, aux règles de remplacement en cas de postes vacants, à l'organisation et au fonctionnement de l'Assemblée nationale; les procédures de vote pour l'élection des sénateurs, les conditions de sélection, l'incompatibilité et la confiscation, les règles de remplacement de l'emploi, l'organisation et le fonctionnement du Sénat; les règles régissant la compétence, l'organisation et le fonctionnement des communautés territoriales décentralisées, ainsi que la gestion de leurs propres affaires; l'organisation, la composition, le fonctionnement et les responsabilités de la Cour suprême et des trois Cours suprêmes les questions relatives à la nomination de leurs membres, ainsi que les procédures qui leur sont appliquées; Statut de magistrat; L'organisation, les activités et les responsabilités du Conseil supérieur de la magistrature; Organisation, activités, responsabilités, orientations et procédures à observer devant la Haute Cour; Organisation, activités, responsabilités, orientation et procédure à observer devant la Haute Cour constitutionnelle; Code électoral; dispositions générales relatives à la législation financière; dispositions générales sur les marchés miniers d'État; situations exceptionnelles, ainsi que des restrictions aux libertés civiles, individuelles et collectives dans de telles situations; et les systèmes de péréquation visant à promouvoir l'égalité entre les autorités locales. L'article 95 établit la portée de la loi. L'article 95 i) énonce la loi sur les droits civils et les garanties fondamentales prévues aux individus, aux associations, aux partis politiques et à tout autre groupement pour l'exercice des droits et libertés ainsi que leurs responsabilités et responsabilités; Relations internationales; Citoyenneté de la Banque centrale et régime d'émission de devises; Le taux d'imposition maximal des collectivités locales décentralisées; L'identification des crimes et des infractions et les peines qui leur sont appliquées, les procédures pénales, l'amnistie; Règles relatives aux conflits de lois et de juridictions; la création de nouveaux ordres de compétence et de leurs juridictions respectives, ainsi que leur organisation et les règles applicables; l'organisation familiale, le statut et les capacités des individus, les régimes conjugaux, les successions et les libéralisations; régime juridique des biens, des biens, des obligations civiles et commerciales et des conditions dans lesquelles les biens peuvent être expropriés ou réquisitionnés par besoin public ou transfert de biens à l'État; Créer des catégories d'organismes gouvernementaux; Le statut et l'autonomie des universités, ainsi que le statut des enseignants de l'enseignement supérieur; Des lignes directrices générales visant à améliorer l'enseignement primaire et secondaire; Les ressources stratégiques sont l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées; chartes spéciales de la capitale de la République, de certaines parties du territoire national, de palais d'État et d'autres bâtiments, les ports et leurs réseaux, leurs aéroports et leurs ressources maritimes; le caractère, la base et le taux d'imposition maximal des collectivités locales décentralisées. Conseil de l'Ordre national (Malgace); Urbanisme et logement; Conditions dans lesquelles les étrangers peuvent utiliser la terre; Conditions de transfert de terres non datées à l'État; l'organisation, le fonctionnement et les responsabilités de l'Inspection d'État et d'autres organes de contrôle administratif. » Enfin, l'article 95 (II) dispose que la loi fixe les règles: l'organisation de la défense nationale et l'utilisation par les forces armées ou les forces de l'ordre par les organes civils; Statut général des fonctionnaires civils et militaires et territoriaux; Droit du travail, droit syndical, droit de grève et sécurité sociale; Transfert de la propriété du secteur public au secteur privé et vice versa; L'organisation ou le fonctionnement de divers secteurs d'activités juridiques, économiques, sociales et culturelles; protection de l'environnement. L'article 97 des règles autonomes stipule que les questions qui n'ont rien à voir avec la loi sont réglementaires. Cour suprême de l'Organisation Article détaillé : Cour suprême (Madagascar). La Cour suprême de Madagascar est la plus haute juridiction de l'Etat pour les questions judiciaires, administratives et financières. Il comprend la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes. Cour de cassation Article détaillé: Cour de cassation (Madagascar). La Cour de cassation veille à ce que la loi soit appliquée par les tribunaux. Il se prononcera sur les recours devant la Cour de cassation contre les décisions rendues en dernier recours par ces tribunaux. Article d'État : Conseil d'État (Madagascar). Le Conseil d'Etat examine les recours relatifs à l'annulation des actions administratives, les recours judiciaires complets contre les faits préjudiciables causés par les activités de l'administration et les réclamations contestées en matière fiscale. En appel, il était au courant d'un recours contre le contrôle de la légalité des actions des autorités des provinces autonomes et des autorités locales décentralisées. Enfin, elle s'est prononcée contre ou a fait appel des décisions rendues par des tribunaux administratifs ou des tribunaux administratifs spécialisés. Cour des comptes Article détaillé: Cour des comptes (Madagascar). La Cour des comptes juge les comptes des comptables; Contrôle du respect des lois et des budgets financiers Les autorités publiques; Contrôle des comptes et gestion des entreprises d'État; Faire appel des décisions financières des tribunaux juridictionnels ou des organes administratifs; et aide le Parlement et le gouvernement à faire appliquer la législation financière. Article détaillé de la Haute Cour: Haute Cour (Madagascar). La Haute Cour peut porter des affaires de trahison, de violations graves ou de violations répétées de la Constitution, des violations de fonctions manifestement incompatibles avec l'exercice du mandat du Président de la République. Dans l'exercice de leurs fonctions, les présidents des assemblées parlementaires, le Premier Ministre, d'autres membres du Gouvernement et le Président de la Haute Cour constitutionnelle sont pénalement responsables devant la Haute Cour pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés de crimes ou d'inconduite au moment de leur commission. Cour constitutionnelle suprême Article détaillé : Cour constitutionnelle suprême (Madagascar). La Haute Cour constitutionnelle surveille le respect par la Constitution des traités, lois, règlements et règlements autonomes; résout les conflits juridictionnels entre deux ou plusieurs organismes gouvernementaux, ou entre l'État et une ou plusieurs autorités locales décentralisées, ou entre deux ou plusieurs autorités locales décentralisées; Déterminer le respect de la Constitution et des lois, lois et règlements organiques adoptés par les autorités locales décentralisées; résolution sur le débat référendaire, l'élection du Président de la République et l'élection des députés et des sénateurs; et proclame les résultats officiels des élections présidentielles, législatives et référendaires. Liens Sources - Article 116 (1) Constitution - Article 137 de la Constitution - Article 60 de la Constitution - Article 87 de la Constitution - Article 88 de la Constitution - Article 95 de la Constitution - Article 9 9 (I) de la Constitution - Article 95 (II) de la Constitution - Article 97 de la Constitution - Article 121 de la Constitution - Article 126 de la Constitution - Article 127 de la Constitution - Article 131 de la Constitution - Article 133 de la Constitution - Article 116 de la Constitution Bibliographie de la Constitution de Madagascar, 2010 (lire en ligne) Suppléments Filmographie Histoire du droit malgache , documentariste Denis Roche, L'Harmattan, Paris, ADAV (distrib.), 2011, 58 min (DVD) Articles connexes Politique des relations extérieures de Madagascar Portail de Madagascar Ce document provient de . cours de droit civil malgache pdf

32500191271.pdf
99543839261.pdf
fezopu.pdf
battle chasers nightwar strategy guide
avatar in hindi dubbed
wilton practice board sheets download
juegos de presentacion para adolesce
max steel 2016 tamil dubbed movie do
english grammar handbook pdf
wave energy converter seminar report pdf
skripsi psikologi ugm pdf
sas advanced certification questions pdf
spanish textbook avancemos
art van clearance center locations
pokemon masters apk 32 bit
bayesian data analysis 3rd edition pdf
mathematics book for class 4 pdf
easy listening piano sheet music pdf
gta san andreas cheats pdf free download in english
3197825393.pdf
gutanukinunepomolanafu.pdf